



Probleme avec ma direction

Par **marine78194**, le **06/01/2012** à **08:04**

bonjour me voila très inquiete concernant le poste que j'occupe actuellement en cdi 35h. Je souhaiterais avoir plus d'information concernant mes droits donc voici quelques question qui me tourne dans la tete :

- en 4 mois aucune visite medicale avec le medecin du travail
- j'ai commencer a travailler le 28 et mon contrac de travaille date du 01 du mois suivant et ont ne me l'a donner que vers le 07
- les primes exeptionel accorder par le directeur d'agence sont comptée en commition sur la fiche de paye.
- ont nous demande de rester pendant notre pose (ou de ne pas partir tant que le travail n'est pas finis) car il y a du retard dans le travail les heures ne sont bien sur pas payée
- on ne menace de nous virer du jour au lendemain sans avertissement et sans préavis es possible ?

Merci par avance de vos reponces

Par **pat76**, le **06/01/2012** à **14:28**

Bonjour marine

Juste un conseil, pour l'instant vous prenez votre contrat de travail, vos bulletins de salaire et direction le plus vite possible l'inspection du travail.

Vous indiquerez que vous n'avez pas eu de visite médicale d'embauche à la médecine du travail.

Vous vérifierez auprès des services de l'URSSAF si votre employeur vous a déclaré.

Ensuite revenez sur le forum.

Mais dans l'urgence, allez à l'inspection du travail avec tous vos documents.

Vous aviez une période d'essai sur le contrat?

Si vous êtes en CDI, l'employeur avait deux mois pour vous remettre un contrat.

Cela aurait été différent si cela avait été un CDD.